

PETER STOCKINGER

**SÉMIOTIQUE
ET GESTION DE L'INFORMATION**

I

DOCUMENT et INFORMATION

(support de plusieurs cours et séminaires de DEA et DESS)

**Paris - Lambach
1994 - 1997**

Sommaire

1) Le sens traditionnel de "document" revisité	3
2) De la notion "information"	7
2.1) Compréhension générale de la notion "information"	10
2.2) De quelques restrictions de la notion "information"	19
2.3) De quelques extensions de la notion "information"	29
3) Document simple et document complexe	35
4) Document "traditionnel" - document électronique	37
5) Document générique- document concret.....	40
6) Les plans principaux d'un document	45
6.1) Présentation générale du plan du contenu du document	46
6.2) Présentation générale des plans de la textualisation du contenu du document	60
7) L'objectif d'information	67
7.1) Une définition générale	69
7.2) Objectif d'information et qualité du document.....	71
7.3) L'Enjeu des objectifs d'information Instables.....	74
8) Le propos d'un document	77
8.1) Une définition générale	77
8.2) La construction d'un propos	79
8.3) Propos explicites et propos implicites	81
9) Analyse et évaluation d'un document existant	84
9.1) La problématique de l'analyse de l'existant	84
9.2) Cadre méthodologique et procédures.....	89
10) Production et réalisation d'un nouveau document	94
10.1) La problématique de la production d'un document	94
10.2) Le cadre méthodologique.....	96
10.3) Simulation d'un exemple simple.....	99

1) le sens traditionnel de "document" revisité

® Traditionnellement parlant, un document est :

une pièce écrite qui sert comme preuve pour un acte, un événement, une opération ou encore une procédure (sens assez proche de celui d'un document juridique, notarial, ...)

Au début des sciences de la documentation, la notion "document" a été interprétée principalement au sens d'un :

document écrit exprimant un ensemble d'informations considérées comme pertinentes pour telle ou telle activité professionnelle, pour tel ou tel domaine d'expertise, etc. ;

® Cette restriction dans la compréhension de la notion "document" au sens d'un texte écrit n'est, aujourd'hui, plus usuelle en sciences de la documentation :

Est document, en principe, tout objet qui véhicule des informations (sous-entendu : pertinentes, utiles).

Ex e m p l e :

Des photos, diapos, vidéos, cartes, schémas graphiques, enregistrements sonores ou animations sont tout autant de documents qu'un texte écrit.

® Ce sont plus particulièrement l'ethnologie et les sciences historiques (histoire sociale, histoire économique, histoire politique, histoire naturelle, archéologie, ...) qui ont du s'interroger sur la notion de "document" et qui ont rectifié profondément la compréhension traditionnelle de la notion "document" .

® Les sciences historiques qui poursuivent comme tâches, entre autres, celles de la description du passé ainsi que celles de la compréhension de l'évolution d'un passé, sont, bien sûr, totalement dépendantes de

l'existence de traces, c'est-à-dire d'informations conservées d'un passé qu'il faut décrire et comprendre .

® Ces traces conservant des informations pertinentes pour la recherche d'un historien ou archéologue peuvent être de toute sorte :

fossiles, vestiges, outils et instruments, vêtements, objets de parure, peintures, gravures, fresques, ...

et, bien sûr, manuscrits, enluminures, textes imprimés, etc.

® Toutes ces traces constituent, pour un historien, autant de documents concrets qui peuvent contenir et véhiculer :

des informations sur une religion, une culture, une société, une technique, un habitat, une guerre, une catastrophe naturelle, et ainsi de suite.

® Apparaît, dans ce contexte, une notion du document qui est très générale :

est document toute sorte d'objet qui contient des informations pouvant satisfaire un objectif d'information défini préalablement par une demande d'information.

Exemple :

Une pièce métallique de monnaie, un masque en bois, les restes d'un repas trouvé dans une caverne, les vestiges d'un temple grec

sont, dans ce sens, tout aussi bien des documents que

les notes et dépêches diplomatiques d'un état moderne, les factures d'un ménage ou encore les collections de photos de vedettes qui circulent entre les jeunes d'une société

ou encore les reproductions (textuelles, photographiques, dessinées, ... des pièces métalliques, des masques, des restes d'un repas, de l'emprunt d'un pas, ...

® C'est la notion de l'information qui acquiert, dans ce contexte, une importance capitale pour comprendre l'évolution dans la compréhension du document et l'élargissement de son sens par rapport au sens traditionnel.

® Dans le chapitre suivant, nous essaierons donc d'élucider cette notion en effet capitale.

2) de la notion "information"

® **Le mot ou le terme "information" revêt, lorsqu'il est utilisé -**

différents sens plus ou moins proches les uns par rapport aux autres mais dont une brève élucidation nous permettra d'avoir une idée plus précise des activités dans le domaine de l'industrie de l'information et de la communication.

® **Au sens technique du terme:**

"information" signifie "signal" (ou "message")

envoyé par une source émetrice (exemple: par l'environnement) et

reçue par un organisme récepteur (exemple: par l'appareil perceptif humain)

® **Ce sont surtout**

la cybernétique et

la théorie de l'information

qui ont approfondie la problématique du traitement (saisie, décodage, transformation, encodage, émission, ...) d'un signal (électrique ou autre) .

® **La cybernétique est une discipline qui s'intéresse au traitement de l'information par des automates (au sens de "machines abstraites").**

® **Dans ce sens la cybernétique aboutit à une théorie des propriétés formelles des automates traitant (i.e. captant, sélectionnant, transformant, émettant et conservant) de l'information (cf. Schutzenberger, Chomsky, ...)**

® **Des automates peuvent être de nature très diverse incluant, entre autres, les langues et langages humains considéré comme une "machine de conservation, de traitement et de communication d'information".**

---> cf. à ce sujet la sémiotique poétique et culturelle de l'école de Tartu et, notamment, l'oeuvre de Lotman (Struktur des künstlerischen Textes), Kolmogorov.

® **La cybernétique a connu des applications dans des disciplines les plus diverses comme, par exemple, la physique, la biologie, l'économie, la linguistique (théorie des grammaires formelles), la psychologie ou encore la sociologie.**

® **L'ouvrage fondateur de cette discipline est celui de N. Wiener *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine* (1948).**

® **La théorie de l'information s'intéresse, plus particulièrement, au traitement de l'information en tant que données physiques dans des systèmes physiques particuliers (comme, par exemple:**

**le traitement de signaux dans les systèmes des télécommunications
ou encore**

**la transmission fiable de très grandes quantités de signaux
électriques à travers les réseaux physiques existants).**

® **L'ouvrage fondateur de la théorie de l'information est celui de C. Shannon *The Mathematical Theory of Communication* (1952).**

2.1) Compréhension Générale de la Notion "Information"

® On rencontre le terme "information" très souvent dans des expressions telles que :

- "informations politiques,
- "informations culturelles",
- "informations économiques",
- "informations scientifiques",
- etc.

-- un contexte différent de celui mentionné auparavant: médias, "mass-médias" (presse écrite et audio-visuelle).

® Dans ce contexte, le terme "information" renvoie avant tout au contenu (d'un message ou d'un document) stricto sensu, i.e. :

- aux sujets, problématiques ou encore au thèmes traités dans un document quelconque (article de journal, livre, émission radio, programme télé, ...),
- ainsi qu'aux données ("occurrences") qui "exemplifient" un sujet, une problématique ou encore un thème dans un document quelconque.

® Sans vouloir entrer ici trop dans les détails, notons seulement que la notion "thème", exprimée d'une manière traditionnelle, renvoie :

- à une "idée" ou encore ,
- à une "vision" (un "Weltbild")

d'un ensemble d'objets, d'individus ou encore de situations que quelqu'un (ou qu'une communauté d'acteurs) possède (cf. à ce sujet les ouvrages classiques de Husserl, Schütz, Cassirer ou encore de Weber).

® Dans des terminologies plus actuelles, "idée" ou "vision" sont très souvent rendues par des expressions telles que :

"schéma mental" ou "mentalité" utilisé en histoire (cf. Morazé: 1966, Braudel, Bloch: 1961, Mandrou: 1964),

"schéma culturel" utilisé en anthropologie (cf. Goodenough: 1967),

"cadre", "script", "prototype" ou "stéréotype" utilisé en sciences cognitives (Schank & Abelson: 1977, Holland & Quinn: 1987, Lakoff: 1989) et sémantique linguistique (Rastier: 1992, Kleiber: 1990, Martin: 1983).

® "Données" ou "occurrences" désignent justement les individus, objets ou encore situations qui correspondent, qui "satisfont" - plus ou moins complètement - une idée, une vision.

i.e. les informations

Exemple

® Approximativement parlant, la notion "OPA" ("offre publique d'achat") désigne :

un type de situation où une personne physique ou morale fait connaître aux actionnaires d'une société cotée à la Bourse d'acheter leurs actions de la société.

® On a un "schéma", une thématique constituée, entre autres, par les thèmes suivants:

- l'acte "offre" (i.e. l'acte dans lequel l'acheteur déclare son intention, son intérêt ...),
- l'acteur "offrant" (i.e. la personne physique ou morale qui veut acheter les actions d'une société cotée),
- l'acteur "objet" (i.e. les actions à acheter)
- l'acteur "destinataire" (i.e. la/les personne(s) morale(s) et/ou physique(s) possédant les actions
- le moment "date" de l'offre
- la période "durée" de la validité de l'offre
- le domaine "secteur économique" dans lequel l'offre est fait,
- le lieu "bourse" où est fait l'offre,
- le contexte "régime juridique" sous lequel l'offre est fait.

® **Cette liste de thèmes constitue une partie d'une configuration - d'une configuration thématique- l'autre partie: sont des rapports ou relations entre les thèmes qui sont contenues implicitement dans les explications données ci-dessus des thèmes:**

- **date de l'offre**
- **durée de l'offre**
- **secteur économique dans lequel l'offre est fait**

Note : une configuration thématique n'est pas une simple liste de thèmes mais un tout organisé: tel thème est en rapport avec tel autre thème et ce rapport est de tel type, ...

- Une problématique, un sujet donné se compose d'un ensemble de thèmes plus spécifiques - et eux, à leurs tours, de thèmes plus spécifiques - jusqu'à un certain niveau de pertinence (Schütz).

Et l'analyse de cette structure permet de mieux saisir comment une grande thématique, une grande problématique comme la famine dans le monde ou la sécurité en France, se construit localement, se développe au fur et à mesure.

Par exemple "*famine dans le monde*" qui est un sujet autrement plus complexe à saisir que celui de l'OPA, peut avoir comme thème plus spécifiques:

**déf. de famine elle-même,
répartition géographique de la famine,
évolution historique de la famine,
traitement de la famine,**

...

L'explicitation d'un thème, d'une thématique - de sa structure interne ou encore des associations d'un thème avec d'autres thèmes poursuit, dans le domaine de la gestion des informations, essentiellement l'objectif de l'élaboration de "standards", de "normes" (i.e. de schémas) conceptuels à l'aide desquels il devient plus aisés:

- **l'identification et la collecte,**
- **la catégorisation et l'indexation**
- **l'archivage,**
- **le traitement sélectif**
- **la communication ou encore**
- **l'évaluation**

des occurrences que sont les différentes offres publiques d'achat faites par telle ou telle personne ou société, à l'adresse de tel ou tel actionnaire, à telle ou telle date, pour une telle ou telle durée, sur telle ou telle place boursière et en se conformant à tel ou tel régime juridique.

Exemples: grilles pour catégoriser des infos, pour catégoriser les documents, pour indexer et archiver, pour scénariser un nouveau document

® Dans la presse écrite, le terme "information" est souvent réservé aux informations de nature politique, sociale et économique - restriction du sens qui s'explique par l'histoire de la presse - notamment écrite mais aussi audio-visuelle (cf.).

® Des restrictions du même genre sont plus ou moins tacitement de mises en documentation scientifique et technique ou encore en droit.

® D'un point de vue historique et culturel, on peut dire que ces restrictions s'expliquent :

- par la spécialisation professionnelle qu'ont subi les activités liées à la gestion de l'information, la communication ainsi que la documentation ;
- par une certaine attitude valorisante très répandue qui associe à la notion "information" des qualités tels que le "sérieux", le "digne d'intérêt public", le "nécessaire" et l'"utile" pour la réalisation d'un objectif professionnel", et ainsi de suite.

® Cependant, en communication de masse et, plus particulièrement, dans les médias audio-visuels, la restriction de la notion "information" :

- sur l'information "utile", sur l'information professionnellement pertinente,
 - sur l'information factuelle ("historique") ou encore sur l'information technique et scientifique
- n'est plus prise en considération.

® **Ce qui importe avant tout c'est le fait qu'une donnée ou qu'un ensemble de données quelconques constituent une information qui intéresse un acteur pour diverses raisons.**

® **Autrement dit, ce qui importe c'est le fait :**

- **qu'une personne ressent un certain manque cognitif (de la même façon qu'elle pourrait ressentir un manque alimentaire) et que**
- **ce manque est suffisamment significatif pour engendrer un besoin, un intérêt ou encore un désir d'être renseigné, entretenu, instruit, divertit par ... tel ou tel événement, telle ou telle situation.**

® **Caractérisée donc d'une manière plus générale :**

une situation, un événement, un objet quelconque est une information pour quelqu'un

si sa thématisation correspond à un manque cognitif chez un acteur ou une communauté d'acteurs.

Exemple :

Dans ce sens un show télévisé, une série policière, une émission sportive, la transmission d'un song contest, une publicité, une émission comique/satirique type "Guignols de l'Info", un CD de musique techno, l'interview d'une vedette, la page horoscope dans un journal, ...

véhiculent, en principe, tout autant d'informations

qu'un manuel scientifique, un article de presse économique, une interview du président américain, une enquête sur la corruption des représentants de la classe politique ou encore un film documentaire sur les dernières découvertes en biologie.

® Ce qui différencie ces différents documents, c'est, en fin de compte:

l'objectif d'information qui est basé sur une demande préalable d'information

et dont un show télévisé tente de satisfaire tout autant qu'une enquête sur la vie privée du président américain ou qu'un reportage sur les découvertes de fossiles humains en Afrique.

2.2) De Quelques Restrictions de la Notion "Information"

® En tenant compte de cette caractérisation générale de la notion "information", on peut procéder assez aisément à diverses restrictions afin de se conformer aux différents usages de cette même notion dans l'industrie de l'information, la documentation ou encore dans le domaine de la communication de masses.

® Voici une liste de quelques restrictions - liste n'ayant qu'une valeur illustrative et ne pouvant pas être considérée comme exhaustive.

- information pertinente
- vraie, fausse, mensongère
- historique, fictive
- thématiquement limitée ("politique", "économique", ...)
- poursuivant un but spécifique ("ludique", "didactique", ...)
- plus ou moins publique, secrète, ...
- plus ou moins fiable, diffuse, rumeurs, ...
- information de "bonne qualité", "mauvaise qualité", ... (= tous les critères réunis)

® Si la **thématisation** (i.e. l'identification et l'interprétation thématiques) d'une situation quelconque peut satisfaire à un manque cognitif d'un acteur ou encore d'une communauté d'acteurs, alors on parle :

d'une information pertinente ou d'une information appropriée (aux besoins cognitifs) ;

sinon on parle d'une information non-pertinente, d'une information déceptive ou encore d'une information inadéquate (par rapport aux besoins cognitifs).

Exemple (pour information déceptive) :

® 1) Quelqu'un souhaite connaître les montants des OPAs dans un secteur économique annoncées publiquement, par exemple, à Wallstreet pendant une durée déterminée .

® 2) On lui fournit la liste de toutes les OPAs dans le secteur économique pendant la période demandée .

® 3) Mais on ne lui fournit pas les informations relatives aux montants des OPAs .

® 4) Conséquence:

L'information fournie est non-pertinente, elle est déceptive par rapport aux besoins exprimé par le destinataire.

® **Si une situation (un événement, ...) est thématisé(e) conformément à un manque cognitif exprimé par un acteur et/ou une communauté d'acteurs et si cette situation (cet événement, ...) n'a pas eu lieu, a eu lieu autrement, ..., alors on parle :**

- **d'une information erronée (i.e. le destinataire s'est trompé en ce qui concerne la situation, l'événement dont il voulait informer un destinataire)**
- **ou d'une information mensongère (i.e. le destinataire trompe délibérément le destinataire à propos d'une situation, d'un événement dont il l'informe).**

® **Dans les deux cas, il s'agit d'une information fausse.**

Exemple simple (pour information mensongère) :

® **Si quelqu'un informe quelqu'un d'autre du fait que le successeur de François Mitterrand dans la fonction du président de la République Française est Lionel Jospin -**

cette information est fausse;

elle est délibérément mensongère (le destinataire se "joue" de la confiance du destinataire) ou tout simplement erronée (le destinataire croit ce qu'il relate);

elle peut être fausse mais pertinente (elle peut satisfaire un intérêt cognitif, i.e. vouloir savoir qui est le successeur de Mitterrand);

elle peut être fausse et deceptive (elle ne peut pas satisfaire un intérêt cognitif comme, par exemple, vouloir savoir en quoi le programme politique défendu par Jospin se distingue de celui associé au nom de Mitterrand)

® Une situation (un événement) peut posséder - à l'intérieur d'une communauté d'acteurs, à l'intérieur d'une "culture" - :

le statut d'une situation "historique" plus ou moins certaine .

Autrement dit : une situation historique est une situation dont une communauté d'acteurs affirme - est plus ou moins sûr - qu'elle a eu lieu, qu'elle a lieu, ou dont elle pense qu'elle a une certaine chance d'avoir lieu.

® Par contre, une situation peut aussi posséder - à l'intérieur d'une communauté d'acteurs - le statut d'une situation fictive, d'une situation qui pourrait avoir lieu dans un autre monde, mais qui, dans le monde historique n'a pas eu lieu et n'a pas lieu.

® En tenant compte du statut d'une situation, la notion de l'information est en effet souvent restreinte :

à la thématisation de situations ou d'événements par rapport à une vérité historique: i.e. des événements historiques (ou supposés historiques), des événements qui ont eu lieu

l'information elle-même étant jugée souvent comme plus ou moins certaine, plus ou moins probable, voir plus ou moins vraisemblable.

® **C'est dans ce sens qu'on trace, implicitement, une distinction entre les oeuvres de fiction (représentés, par exemple, par les éditions littéraires et le cinéma) et les produits (documents) servant à la diffusion d'information.**

® **Bien sûr, un policier ou un roman d'aventure sont des documents tout aussi informatifs qu'un manuel technique ou qu'un guide touristique. Ils diffusent des informations de toute sorte comme, par exemple, des visions culturelles, des idéologies, des valeurs collectives, des modes et de styles propres à une époque ou à une classe, des langages et jargons particuliers, et ainsi de suite.**

® Comme nous l'avons déjà vu, une restriction très répandue de la notion "information" concerne :

- le "domaine d'expertise" (cf. l'usage de termes tels que "informations politiques, informations économiques, informations sociales, ... - termes qui correspondent, grosso modo, aux grandes rubriques constituant un journal ou une revue - justement - d'information générale).

® Certaines restrictions de la notion "information" concernent, plus particulièrement :

la cible, le destinataire (on parle ainsi d'informations spécialisées ou, au contraire, d'informations grand public, d'informations pour telle ou telle catégorie professionnelle, ...),

la source, le destinateur (on parle ainsi d'informations de "sources bien informées" ou, au contraire, des "on-dits", des "rumeurs", ..)

la "publicité" de l'information ("publicité" au sens que telle ou telle information peut être réservée pour tel ou tel type de destinataire, peut être confidentielle, peut posséder un caractère privé, etc).

® Une autre restriction que nous avons déjà mentionnée concerne l'objectif d'un processus d'information. C'est dans ce sens qu'on distingue - explicitement ou implicitement - entre :

- informations servant à un but didactique, professionnel, scientifique, critique, ...
- informations servant à un but ludique, hédonique, ...

Une problématique particulière, telle que l'ethnologie et les sciences historiques qui partagent l'idée "juridique" du document (cf., supra), est celle de la **fiabilité** du document, de l'**authenticité** des informations ou encore de la **représentativité** des informations données par un document :

- la **fiabilité** concerne la **véracité** des informations, de la source qui a fourni les informations
- l'**authenticité** concerne le fait qu'un document soit une copie, un plagiat, une reconstruction libre, une modification délibérée d'un document original
- la **représentativité** concerne le fait qu'un document et les informations fournies puissent être considérés comme réellement significatifs pour rendre compte de tel ou tel fait passé.

Les questions de la fiabilité, de l'authenticité et de la représentativité introduisent la problématique centrale :

de la valeur ou encore de la qualité d'un document .

Comme nous le verrons encore, la problématique de la qualité d'un document met en jeu :

- **non seulement l'information à proprement parler, i.e. la thématisation d'une situation (d'un événement, d'un problème, ...) mais aussi,**
- **les stratégies utilisées pour communiquer, rendre accessible une information,**
- **les codes et médias d'expression et de présentation d'une information,**
- **l'organisation formelle et physique d'un document,**
- **le support physique du document.**

Pour chacun de ces aspects, il existe ou, du moins, on tente d'élaborer des standards/des normes de qualités.

2.3) De Quelques Extensions de la Notion "Information"

On rencontre assez fréquemment, dans l'industrie de l'information, des usages du terme "information" :

- **qui sont plus ou moins proches des notions discutées ci-auparavant**
- **mais qui désignent autre chose que la thématisation d'une situation à proprement parler.**

Voici, de nouveau, une liste illustrative mais non-exhaustive de ce type d'usages du terme "information.

On emploie souvent le terme "information" pour désigner, par exemple :

- **les "news" télévisés ou le télé-journal**
- **un documentaire,**
- **un témoignage,**
- **un commentaire,**
- **un compte rendu,**
- **un procès verbal,**
- **etc.**

Utilisé dans ce sens, le terme "information" renvoie à une compréhension notionnelle qui mets l'accent sur le ou les genres (littéraires, rhétoriques) utilisés pour communiquer, pour faire passer un message.

Comme on le verra encore, les genres constituent :

**des sortes de programmes cognitifs, de "procédés"
plus ou moins complexes et culturellement fortement codifiés**

**à l'aide desquels on communique une information entendue au sens
d'une thématization d'une situation.**

Le terme "information peut être employé également pour parler :

- d'informations textuelles,
- d'informations gestuelles,
- d'informations graphiques,
- d'informations sonores,
- informations orales,
- d'informations animées (au sens d'images animées),
- etc.

Ces usages du terme "information" renvoie au fait que la communication, la réception ou encore la production d'une information a toujours besoin d'un ou de plusieurs codes ou médias d'expression ou de présentation .

-- Note: "codes" ou "médias" est à distinguer de "langages d'expression" (i.e. association d'un "signifiant" graphique, sonores, gestuel, ... à une thématique plus ou moins spécifique ou générale: "mot", ... : langage visuel, plus spécifiquement: langage graphique, photographique, ... (langage "politique" = spécification du point du contenu; cf. *Description Sémiotique du Document*)

On associe souvent le terme "information" ou "source d'information" à :

une vidéo,

- **un imprimé,**
- **un CD-ROM,**
- **un CD audio,**
- **un poste télé ou radio,**
- **etc.**

Employé dans ce contexte, le terme "information" (ou encore "source d'information") désigne :

- **le support, la technologie ou encore le produit d'une technologie de fabrication, de stockage ou encore de diffusion d'un document contenant une information (au sens général et/ou restreint).**

Un usage particulier du terme "information" est fait quant ce terme est employé pour parler :

- **de la radio,**
- **de la presse**
- **de la télévision**
- **du cinéma**
- **des télécoms**
- **etc.**

Employé dans ce contexte, ce terme désigne surtout un secteur d'activités ou encore un marché particulier de l'industrie de l'information.

Enfin, un dernier usage du terme "information" que nous voulons mentionné ici, associe la notion "information" (au sens de la thématization d'une situation) à des activités particulières de "contrôle" telles que :

- **le contrôle concernant sélection et flux de l'information,**
- **le contrôle concernant qualité, véracité, intérêt ou encore moralité de l'information,**
- **le contrôle concernant la compréhension et l'interprétation de l'information,**
- **etc.**

On parle ainsi :

- **d'une gestion de l'information,**
- **d'une politique de l'information,**
- **d'une éthique de l'information,**
- **de la vulgarisation d'une information,**
- **de l'adaptation d'une information (aux attentes, aux valeurs, ... du destinataire),**
- **de la standardisation/normalisation de l'information (i.e. de la prise en compte et de la communication d'une information selon des cadres/des normes préétablis),**

3) Document Simple et Document Complexe

Dans les médias écrits ou audio-visuels, il existe une certaine notion de la "complexité" d'un document qui apparaît plus clairement que dans le contexte des sciences de l'information et de la documentation :

un document peut être composé d'autres documents qui sont plus ou moins indépendants du document qui le compose.

Exemple :

un journal (un magazine, une revue, ...) est tout aussi bien un document qu'un article de journal, qu'un commentaire, qu'un dossier thématique, qu'une interview, qu'un reportage économique, etc.

un programme télé et, à la limite, une chaîne (thématique) télévisée sont tout aussi bien des documents que les "news" télévisées, qu'un show, qu'une série policière, qu'une émission sportive, qu'un débat télévisé, etc.

une collection de livres (de CD audio, d'albums photos, de dessins, ...) et, à la limite, un éditeur (au sens thématique) constitue tout aussi bien un document que les livres, les dossiers de presse, les catalogues de vente, les comptes rendus, les critiques, ... qui la composent

une bibliothèque (audio-, vidéo-, cartothèque) constitue tout aussi bien un document que les livres, encyclopédies, dictionnaires, revues, catalogues, cartes, vidéos, CD audio, CD-ROM, ... qui la constituent.

Exemple :

Titre d'un Journal = Composants Documentaires

- rubriques,
 - pages de couverture
 - pages de publicités
 - sommaire
 - ours
 - éditorial
 - articles de fond
 - interviews
 - reportages,
 - ...
- types particuliers de composants documentaires :
- contenu/ thématique (rubriques: politique, sport, littérature, ...)
 - genre (article de fond, interview)
 - maquette (page de couverture, ...)
 - péri-texte: sommaire, ours
 - ...

4) Document "traditionnel" - document électronique

Les notions, citées auparavant, de la complexité de documents s'exprimant par l'existence de composants documentaires dont un document complexe se constitue et de l'indépendance relative d'un document par rapport à un autre constituant, avec celle de l'interactivité, trois aspects principaux du document dans le contexte des nouveaux médias électroniques :

- **une information demandée ou recherchée peut se trouver dans deux, voir plusieurs documents physiques différents,**
- **pour obtenir cette information, il faut "mettre ensemble", "assembler" différents documents,**
- **l'assemblage de différents documents constitue un nouveau document - appelé parfois "hyper-document" ("hypertexte").**

L'hyper-document (l'hypertexte) peut avoir :

- **une forme, une structure plus ou moins figée (un peu comme un programme télé, une bibliothèque ou encore comme une collection de titres)**
- **mais il peut être parfaitement "virtuel", c'est-à-dire dépendre des besoins spontanés et changeants en informations - besoins formulés par un utilisateur (un lecteur ou, comme on dit aussi, un "navigateur", un "surfeur").**

Exemples (pour hyper-documents):

Un **programme vidéo interactif** est dans ce sens un hyper-document qui est constitué par l'assemblage :

- d'une ou de plusieurs vidéos,
- de textes,
- de photos,
- d'enregistrements sonores

entre lesquels il existe des **liens pré-déterminés** ou qui peuvent être créés par l'utilisateur du programme afin de connaître mieux telle ou telle scène, tel ou tel acteur, tel ou tel motif filmique.

C'est dans ce sens également qu'on peut appeler "**(hyper-)document**"

- un **serveur d'informations**,
- un ensemble de serveurs constituant un **réseau**,
- voir les réseaux de serveurs constituant **Internet**.

Dans chacun des trois cas, il s'agit :

- d'une base, plus ou moins importante de documents concrets et physiquement distincts
- pouvant être assemblés plus ou moins librement
- pour former un hyper-document.

Les différences par rapport au documents à support traditionnel :

- **contenu se trouvant dans des documents physiques distincts,**
- **adaptation plus ou moins réelle aux besoins et préférences d'un utilisateur ("personnalisation"),**
- **modularité : donner seulement les infos dont on a besoin (cf. un guide touristique personnalisé; un journal personnalisé, un manuel personnalisé, ...)**
- **mise à jour locale: pas l'ensemble du document mais seulement les endroits concernés,**
- **ré-utilisation de certains "modules" dans des applications plus ou moins diverses: i.e. réutilisation d'un composant thématique "production" dans des manuels, guides, journaux électroniques, ...; ré-utilisation d'un composant "itinéraire culinaire (à Paris)" dans des guides touristiques, guides gastronomiques, etc.**
- **adaptation locale: de tel ou tel composant à l'objectif de telle ou telle version concrète**

5) Document générique- document concret

L'assemblage - interactif, plus ou moins libre - de documents en un hyper-document introduit la distinction importante entre :

- **documents concrets, physiquement réalisés (i.e. des textes, des vidéos, des photos, des CD audio, ...)**
- **et document au sens générique en tant que configuration ou encore en tant que script qui définit, organise et communique les informations demandées (cf. infra pour plus d'explications)**

C'est dans ce sens qu'il faut aussi comprendre la définition de "document", proposée par Pinon & Laurini, comme :

un "ensemble structuré d'informations" (Pinon&Laurini 1990 :7)

ou encore celle de Travis & Waldt qui considèrent qu'un document est :

“any object that has a purpose to communicate information between people” (Travis/Waldt 1995 :1994 :102).

Les deux définitions concernent avant tout le document au sens générique du terme et focalisent sur les deux aspects suivants - aspects qui possèdent, en effet, une importance tout à fait capitale en industrie de l'information :

I)

Tout document concret est canoniquement constitué par :

un ensemble de plans principaux qui sont plus ou moins bien identifiables

dont chacun doit réaliser une tâche particulière dans la communication d'une information.

II)

Tout document est le produit :

d'un ensemble de procédés ou stratégies (- procédés ou stratégies plus ou moins appropriés, plus ou moins satisfaisants, ...)

afin de répondre à une demande d'information.

Le document au sens concret - i.e. au sens d'un "produit réalisé" - prend le sens de :

"version(s) d'un type de documents".

Exemple:

Les différents numéros d'un journal sont des versions plus ou moins identiques définies préalablement par le type de document "journal"

(cf. également la distinction analogue entre la partition d'un oeuvre musical - d'une symphonie, par exemple - et sa réalisation - son "interprétation" - par un orchestre)

Dans ce sens, un document concret considéré comme un produit réalisé aurait pu être développé autrement en étant basé sur:

- **d'autres stratégies de thématisation de l'information;**
- **d'autres stratégies de mise en scène de l'information;**
- **d'autres stratégies de textualisation.**

Cette distinction entre document au sens abstrait (document virtuel; "bibliothèque de scripts") et versions concrètes d'un type générique du document ouvre, bien sûr :

- **la voie vers la prise en compte de la problématique de la production-réalisation, diffusion et de l'archivage de documents dits personnalisés - i.e. de versions concrètes du document :**
- **versions particulièrement adaptées au besoins, désirs, aux habitudes mais aussi au niveau intellectuel d'un utilisateur;**
- **versions particulièrement bien adaptées pour gérer les conditions spécifiques auxquelles un utilisateur - client - est soumis lors de la consultation d'un certain type d'informations).**

Un document générique:

- **correspond, grosso modo à une "définition d'un type de documents" ("document type definition, DTD)**

-- cf. **scénario sémiotique (i.e. une structure qui spécifie un document encore à réaliser : se décompose en différentes scènes qui sont occupés par les composants documentaires**

-- **document générique:**

- | |
|--|
| a) un scénario (peut-être plusieurs) qui spécifie son organisation globale |
| b) un ensemble de scripts (composants documentaires) qui spécifie son organisation locale |

La différence entre scénario et script est une différence de complexité: un script est lui-même un scénario pour des composants qui le structurent.

C'est ainsi qu'on arrive également à la mise en place de définitions aussi bien explicites que souples - plus réalistes - de documents et de leurs organisations internes

Intérêts pratiques : "atelier" de production, "standards"; "grilles" guidant l'analyse et la production, ... jusqu'à de véritables outils

6) Les Plans Principaux d'un Document

® Un document est canoniquement composé par 4 plans principaux :

I)

Le **plan du contenu** dont la description a comme tâche :

la saisie des informations thématiques et développées par un document, voir par un corpus de documents.

II)

Le plan des **médias et des objets de présentation** du contenu dont la description a comme tâche :

la saisie des modalités et des stratégies d'expression d'une information thématique et développée par un document, un corpus de documents.

III)

Le plan de **l'organisation formelle et physique** dont la description a comme tâche :

la saisie des unités documentaires thématiquement motivées qui constituent et structurent un document.

IV)

Le plan du **support** (du matériel) dont la description a comme tâche :

la saisie - comme le nom l'indique déjà - du médium physique à l'aide duquel un document se réalise et se présente comme un produit concret.

6.1) Présentation Générale du plan du contenu du document

® Le plan du contenu peut être caractérisé par trois composants principaux :

Le **composant référentiel** qui est constitué de situations, événements, individus, objets, idées, ... dont on parle dans un corpus de documents ;

le **composant thématique** qui est constitué de "schémas conceptuels", de thèmes ou encore de topiques à l'aide desquels on sélectionne et qualifie (compare, évalue, interprète, ...) une situation, un événement, un individu, une idée, ... ;

le **composant discursif** (de la mise en scène discursive) qui est constitué de procédés et stratégies à l'aide desquels sont développés et communiqués des situations, des événements, des individus ou encore des idées sélectionnés et qualifiés.

EXEMPLE :

UNE TOPIQUE ECONOMIQUE - L'ACHAT ET LA VENTE D'UNE SOCIETE

® **Dans la presse économique :**

ex. : La Tribune, Les Echos, Financial Times, The Wall Street Journal, Die Wirtschaftswoche, ...

on trouve une très grande quantité d'articles de longueur variable (i.e. allant de la taille d'une dépêche, d'un filet jusqu'à un ensemble d'articles de "fond" qui constituent un véritable dossier thématique) traitant :

de l'achat/de la vente d'une société, de la participation au capital d'une société, des OPAs, OPVs, et ainsi de suite.

® **Une analyse et description plus explicites et systématiques des informations fournies par la presse économique et qui concernent l'achat et la vente d'une société, devront donc rendre compte :**

- **des thèmes ou configurations thématiques (des "topiques") qui structurent les informations en question,**
- **des référents (i.e. des situations, sociétés, ... concrètes) dont il est question,**
- **des procédés de développement et de communication des informations.**

D'une manière très simple et générale, on peut dire qu'une partie de la topique en question concerne :

® **Un ensemble d'actions "principales" (i.e. des "actions" qui constituent le sujet central des articles) :**

- **l'achat proprement dit (des actions) d'une société,**
- **la vente proprement dite (des actions) d'une société,**
- **l'offre publique d'achat (des actions) d'une société,**
- **l'offre publique de vente (des actions) d'une société,**
- **la négociation entre acheteur et vendeur ou encore entre l'une des deux parties avec une troisième,**
- **la fusion (partielle) du capital entre deux sociétés,**
- **la sanction de l'achat/de la vente par un "arbitre",**
- **etc.**

® **Un ensemble d'actions qui se constituent par rapport aux actions principales comme :**

- **la cause (concurrence sur le marché, baisse de la productivité, volonté de s'implanter sur un marché, ...),**
- **la conséquence (assainissement budgétaire, licenciement, amélioration de la productivité, présence sur un nouveau marché, ...),**
- **le conflit (autres OPAs concernant la même société, OPAs dans le même secteur, ...),**
- **les possibilités/probabilités exclues**
- **ou tout simplement comme l'historique de l'achat/de la vente d'une société.**

® **Des qualifications qui tentent de "cadrer" et de problématiser l'achat ou la vente d'une société, ses causes ou conséquences, les acteurs qui y sont engagés, etc. Il s'agit, avant tout :**

- **de (ré-)interprétations qui tentent de rendre explicite un "sens caché", un "sens connu seulement de certains privilégiés" de telle ou telle action,**
- **de définitions et descriptions qui proposent un cadre pour comprendre telle ou telle action,**
- **des évaluations qui proposent des jugements (concernant l'efficacité, l'intérêt économique, l'intérêt financier, ...) de telle ou telle action,**
- **des comparaisons qui mettent en exergue tel ou tel aspect d'une action ou d'un acteur par rapport à d'autres situations et acteurs,**
- **etc.**

Note: une "topique" n'est donc pas limitée aux référents situations ou événements "concrets" - elle réfère aussi à des constructions intellectuelles discours, débats, oui-dire, rumeurs, ... "pris dans le vive" ou déjà thématiques et contenus dans des documents de toute sorte ...

® **Des acteurs engagés :**

- **soit dans une des actions principales**
 - (i.e. l'acheteur, le vendeur, l'offrant, l'arbitre, ...),
- **soit dans une des actions qui "entourent" les actions principales,**
- **soit dans la qualification d'une ou de plusieurs actions**
(i.e. le commentateur, l'expert spécialiste, l'opinion publique, ...)

® **Des lieux et des périodes qui contextualisent les actions et qualifications citées ci-dessus :**

- **lieu/période de la vente,**
- **lieu/période de l'achat**
- **lieu/période de la négociation**
- **lieu/période de la sanction**
- **lieu/période du commentaire**
- **etc.**

® **Des contraintes qui peuvent peser sur les actions et qualifications mentionnées ci-dessus :**

- **lois concernant la vente/l'achat**
- **lois concernant l'OPA**
- **lois concernant les monopoles,**
- **règles déontologiques concernant les commentaires,**
- **etc.**

® **Les différents critères que nous venons de citer constituent :**

des thèmes/ des configurations thématiques

qui sont caractéristiques pour la TOPIQUE "achat/vente d'une société".

® **Le topique en question constitue une partie de la "charpente thématique" des articles de la presse économique (ou autre) qui rapportent des informations concernant, l'achat (partiel) ou la vente (partielle) d'une société.**

® **Ils - les thèmes et configurations thématiques énumérés ci-dessus - forment donc le composant thématique du contenu:**

de tous les documents traitant - exclusivement ou non- de l'achat ou de la vente d'une société.

Le composant référentiel est constitué par :

- **telle ou telle société concrète qui doit être achetée ou vendue,**
- **telle ou telle personne - physique ou morale - qui est acheteur ou vendeur,**
- **telle ou telle OPA concrète (i.e. telle ou telle occurrence d'OPA), telle ou telle OPV concrète (i.e. telle ou telle occurrence d'OPV), etc.**
- **tel ou tel lieu concret où une OPA, OPV, ... est lancée (i.e. la bourse à Wallstreet, la bourse de Londres, ...)**
- **etc.**

La description générale de la topique ci-dessus est présentée d'une manière simple et informelle . Il s'agit en effet :

- **d'une liste de thèmes/de configurations thématiques dont on suppose qu'ils sont représentatifs d'une topique économique et financière centrale.**

Cependant, la plupart des thèmes cités dans la liste ci-dessus condensent :

- **des schémas ou des définitions conceptuelles très complexes**

à l'aide desquels on est en mesure de rendre compte par exemple :

- **d'une OPA sur tel ou tel marché financier,**
- **d'une négociation à caractère économique-financière devant aboutir à l'achat/la vente d'une société,**
- **d'une sanction juridique dans le cadre d'une vente ou d'un achat des actions d'une société,**
- **d'une société pouvant constituer l'objet d'une OPA ou d'une OPV,**
- **d'une loi qui réglemente les OPAs, OPVs sur telle ou telle place boursière,**
- **d'une institution comme la Bourse,**
- **etc.**

Pour certaines applications (i.e. systèmes d'indexation thématique, "schémas directeurs" pour base de données, veille d'information, ...)

les thèmes, tels qu'ils sont cités ci-dessus, peuvent suffire.

Pour d'autres applications (ex. : évaluation critique de messages économique-financiers, rédaction de textes économique-financiers spécialisés, systèmes à base de connaissances pour simulation et aide à la décision, ...),

il se peut qu'il faille recourir aux schémas (i.e. aux configurations) explicitant les thèmes en question.

Description-Modélisation Thématique:

1) définition-description de chaque thème :

(i.e.: une OPA est une procédure qui..., une société est une personne morale qui...; la Bourse est une institution qui ...)

où "définition" veut dire "définition topique" (i.e. définition dont la tâche est l'explicitation d'une topique condensée par un thème).

2) regroupement de différents thèmes en une configuration thématique qui constitue le cadre ou le schéma conceptuel explicité par une définition-description (cf. l'exemple ci-après).

3) vérification de la validité d'une définition-description topique donnée, c'est-à-dire :

*** explicitation de conditions ou contraintes particulières pouvant limiter une définition**

(i.e. une société possédant telle ou telle autre caractéristique particulière peut être vendue sans accord explicite des autorités publiques ; ...);

*** mise en place d'une base de plusieurs définitions-descriptions concurrentes**

(i.e. la procédure d'une OPA peut être vue selon différents angles qui ne sont pas forcément incompatibles les uns par rapport aux autres mais qui engendrent des interprétations, compréhensions, ... divergentes à propos d'une OPA donnée).

4) "réduction" de thèmes cités ci-dessus à des thèmes/ configurations thématiques plus généraux, voir "canoniques"

(i.e. les OPAs et OPVs sont des types spécifiques de l'Offre qui fait partie d'un schéma très général qui est le schéma contractuel ; ...).

Le COMPOSANT DISCURSIF, lui, est constitué par un ensemble de problématiques telles que :

1) La problématique de la sélection (et d'actualisation) thématique dans un document

Exemple

dans tel document seront traités et développés tels thèmes faisant partie de la topique citée et permettant de procéder à une "mise en ordre" d'une réalité particulière comme, par exemple, l'OPA d'une société.

2) La problématique du cadrage thématique dans un document

Exemple

tel document focalisera surtout sur tel thème faisant partie de la topique de l'OPA d'une société ;

dans tel document resteront hors champ tels thèmes faisant partie de la topique de l'OPA d'une société, ...

3) La problématique du traitement exclusif ou non d'une topique dans un document

Exemple:

tel document ne traitera que la topique de l'OPA d'une société;

tel document traitera la topique de l'OPA d'une société en relation avec l'évolution du marché du secteur d'activité concerné.

4) La problématique de la fonction communicative d'une topique dans un document

Exemple:

dans tel document la topique concernant l'OPA d'une société sert à un but apparent et purement informatif;

dans tel document la topique concernant l'OPA d'une société sert comme prétexte pour discuter l'évolution du marché du secteur d'activité concerné.

5) La problématique du **séquençement thématique** dans un document

Exemple:

dans tel document les thèmes appartenant à la topique concernant l'OPA d'une société sont introduits suivant un ordre chronologique;

dans tel document les thèmes appartenant à la topique concernant l'OPA d'une société sont introduits suivant un ordre d'importance.

6) La problématique **rhétorique** dans un document

Exemple

pour communiquer tels thèmes appartenant à la topique de l'OPA d'une société seront utilisés, dans tel document, des actes spécifiques tels que la description, l'évaluation ou encore le débat.

ce sont des paramètres généralement reconnus - cela ne signifie pas qu'ils ne pourraient pas être réduits les uns par rapport aux autres ou encore qu'il n'existeraient pas d'autres encore.

6.2) Présentation Générale des plans de la textualisation du contenu du document

Le contenu d'un document/d'un corpus de documents est, en principe, indépendant des médias ou codes d'expression à l'aide desquels il est véhiculé et communiqué à un destinataire

Pour exprimer et communiquer, par exemple, les informations relatives à l'OPA d'une société, on peut, en principe, utiliser :

- **du texte,**
- **des images,**
- **des graphiques,**
- **des animations,**
- **etc.**

Le texte, les images, les graphiques, ... constituent des médias de présentation (d'expression) qui se rattachent aux grands codes (ou "modalités") d'expression/de réception, i.e. notamment :

- **au code auditif et**
- **au code perceptif.**

Ajoutons que dire qu'un contenu soit indépendant "en principe" de tous les médias d'expression, veut dire, en effet, que :

- **certains médias sont plus à même d'exprimer un certain type de contenu que d'autres médias.**

Comme nous le verrons encore plus en détail dans la cinquième partie de cet ouvrage consacrée plus spécifiquement aux procédures de la textualisation d'une information, celles-ci - i.e. les procédures en question - présupposent :

- **la mise en place d'une typologie (de typologies) de médias et d'objets de présentation/d'expression d'une information plus ou moins complexe;**
- **l'identification, la description ou encore la création de "langages d'expression" (langages "verbaux", langages iconiques, langages "figuratifs", ...)**
- **l'identification et la description des unités (ou "classes") documentaires qui constituent des documents complexes, voir très complexes comme, par exemple : un journal, un livre ou encore un documentaire audio-visuel ;**
- **l'identification et la description de types génériques de documents complexes (i.e. "document type définition" dans la terminologie SGML);**
- **la description et la modélisation des modes de réalisation du contenu dans un document (réalisation mono/multimédia, réalisation "en bloc"/réalisation "répartie", réalisation directe/indirecte; projection "contenu" ---> "unité documentaire", ...)**
- **la description des activités et décisions conduisant à la "mise en page", i.e. au montage et à la réalisation d'une maquette d'un document;**
- **la description des activités et décisions menant à l'édition d'un document et à sa réalisation sur un support physique donné.**

EXEMPLE:

**LA TEXTUALISATION DES INFORMATIONS (RELATIVES A UNE OPA) DANS
UN ARTICLE DE PRESSE**

QUESTIONS TYPIQUES:

1)

La topique sélectionnée (i.e. la partie de la topique effectivement réalisée dans un article de presse traitant d'une OPA), est-elle textualisée d'une manière mono- ou multimédia ?

Les informations thématiques dans l'article, sont-elles de nature exclusivement textuelle ?

Quelles sont les informations qui sont typiquement textualisées sous forme de textes ?

Quelles sont les informations qui sont typiquement textualisées sous forme de dessins, de graphiques, de schémas, ... ?

Quelles sont les informations qui sont typiquement textualisées sous forme d'images, de photographies ... ?

Existe-il des rappports caractéristiques entre le média "texte" et les autres médias ?

- **Quelle est la tâche de communication d'un graphique, d'un schéma par rapport au texte, d'une photo par rapport au texte, ... ?**
- **Les informations graphiques - ajoutent-elles quelque chose par rapport aux informations textuelles, fournissent-elles des explications, résumant-elles les points essentiels, exemplifient-elles certaines généralités, ...?**

2)

De quels objets, de quelles unités documentaires se composent typiquement un article (de fond) thématissant une OPA ?

Parmi la "bibliothèque" suivante d'objets documentaires typiques constituant un article de presse, lesquels sont choisis pour constituer un article (de fond) thématissant une OPA ? :

Titraille

Titre

Sur-titre

Sous-titre

Inter-Titre

Chapeau

Chapeau-synthèse

Chapeau-annonce

Chapeau-rappel

Chapeau d'actualisation

Accroche

Paragraphes (1, ... N)

Paragraphe-attaque

Paragraphe-chute

Encadré ("hors texte")

Dessin (humoristique)

Graphique

Carte (géopolitique).

Dans un article (de fond) thématissant une OPA, peut-on distinguer des objets ou unités documentaires qui ne sont pas encore identifiés dans la "bibliothèque" d'objets/d'unités documentaires cités ci-dessus?

Si oui, comment peut-on les spécifier et définir en tenant compte des points de vue :

**thématique
des médias expression/de présentation
morphologique
physique (taille, durée, ...).**

Quelle est la place d'une unité documentaire nouvellement spécifiée dans la "bibliothèque" des unités déjà existantes ?

Quelles sont les structures de composition - les types génériques - les plus usuels dans la production d'un article (de fond) thématissant des informations relatives à une OPA ?

Dans quelle mesure ces structures de composition peuvent-elles être "exportées", i.e. ré-utilisées pour la thématissation d'autres types d'informations ?

Quelles sont les "mises en formes", les "maquettes" ou encore les "montages" qui définissent une "page virtuelle" d'un article de fond ?

3)

En considérant la topique sélectionnée, peut-on déterminer des stratégies de thématisation des unités documentaires constituant un article de fond qui développent des informations sur une OPA ?

Quelles informations sont thématisées dans le titre, le surtitre, le sous-titre, les intertitres ?

Quelles informations constituent le chapeau ?

Quelles informations constituent le premier paragraphe, le dernier paragraphe, ... ?

Peut-on déterminer des "parcours de lecture" particulier dans un article (de fond) ?

L'ensemble des titres, constituent-ils une sorte de synthèse "raisonnée" de ce qui est développé en détail dans le corps de l'article ?

Les différents encadrés, assurent-ils une fonction d'information ou de communication précise ?

4)

La topique sélectionnée pour être développée dans un article de fond, est-elle :

**réalisée "en bloc" ou
d'une manière distribuée sur la "surface" entière de l'article ?**

Si une information sélectionnée est développée d'une manière distribuée à travers l'ensemble de l'article (de fond) peut-on y reconnaître une certaine "logique":

**introduction progressive des informations;
mise en contexte des informations;
développement insinueux des informations;
... ?**

7) l'objectif d'information

Nous avons déjà cité plusieurs fois la notion de l'objectif d'information motivant et finalisant les activités et tâches liées à la :

- **spécification-conception ("authoring" en anglais),**
- **production-réalisation physique,**
- **mise à jour,**
- **évaluation**

d'un document, voir d'un service/produit d'information (cf. à ce sujet la partie "contrat d'information").

Nous voulons revenir maintenant sur le rôle déterminant de l'objectif d'information pour la mise en place, la sélection et l'utilisation adaptée :

- **d'une topique parmi un ensemble de topiques possibles ou encore parmi un ensemble de topiques disponibles à un acteur pour faire face à un problème d'information;**
- **de stratégies de mise en scène d'une topique choisie - stratégies possibles et/ou disponibles à un acteur**
- **de stratégies de textualisation d'une topique mise en scène - stratégies de textualisation possibles et/ou disponibles à un acteur.**

Il s'agit des activités et tâches qui concernent plus précisément :

- le pôle "spécification technique d'un document/service d'information" et
- le pôle "réalisation d'un document/service d'information
- dans la description des cycles de vie d'un document/service d'information.

Dans ce sens, nous allons commencer cette partie avec l'introduction et la discussion de la distinction importante suivante:

- objectif d'information tel qu'il se déclare ou encore tel qu'il se développe dans un document concret (comme, par exemple, dans un article de presse, un film, une photo, etc.);
- objectif d'information tel qu'il est formulé par un agent (une personne, une institution, un groupe, ...) et pour lequel il cherche - par lui-même ou à l'aide de personnes et structure adéquates - des documents qui contiennent, qui thématisent les informations cherchées.

Dans le premier cas, nous parlerons du "propos" (i.e. de l'objectif interne à un document); pour le deuxième cas, nous réserverons le terme "objectif d'information" stricto sensu.

Nous montrerons ensuite l'intérêt de cette distinction pour les deux activités principales :

- interprétation-évaluation d'un document (d'un corpus de documents) existant(s)
- production-réalisation d'un document (partiellement nouveau).

7.1) Une définition générale

D'une manière générale et intuitive, on peut définir la notion "objectif d'information" comme suit: l'objectif d'information -

- i) décrit un état d'équilibre cognitif**
- ii) qui est visé par un acteur se trouvant dans un manque cognitif (i.e. dans un état de déséquilibre cognitif) d'une manière plus ou moins exclusif, plus ou moins persévérant dans la mesure**
- iii) où cet état d'équilibre visé constitue (semble constituer) pour l'acteur la réponse adéquate à son manque cognitif**
- iv) et l'acteur à un intérêt plus ou moins élevé de supprimer son manque cognitif.**

Cette définition de la notion "objectif d'information" ne fait que résumer ce que nous avons déjà discuté in extenso dans la partie consacrée au contrat d'information.

D'une manière plus explicite, le rapport entre "intérêt", "objectif" et "réalisation d'un objectif" peut être ramené à deux cas de figures :

1) un acteur est "tirillé" entre plusieurs besoins, plusieurs désirs (d'information) et parmi lesquels il existe une "hiérarchie" d'importance

2) un besoin, un désir d'information peut être satisfait par plusieurs états visés parmi lesquels il existe une "hiérarchie" de préférence dans la mesure où tel état visé correspond plus ou moins étroitement à une solution optimale (pour l'acteur) et où l'acteur possède les ressources (plans) nécessaires pour réaliser un état visé qui est proche ou très proche à l'état idéal.

7.2) Objectif d'information et qualité du document

La "solution optimale" à un manque cognitif peut signifier, d'un acteur à un autre acteur, des choses différentes. Une "solution optimale" peut être, par exemple:

- un état qui permet de satisfaire, outre le manque présent d'information, plus ou moins partiellement d'autres manques d'information (i.e. au lieu de devoir entreprendre plusieurs requêtes, l'acteur pourra se contenter - à la limite - d'une seule)
- un état qui permet de satisfaire au plus vite le manque présent d'information (même au détriment d'une certaine qualité, d'une garantie d'exhaustivité, ...)
- un état qui permet de satisfaire d'une manière la plus économe le manque présent d'information (même au détriment d'une certaine qualité, d'une garantie d'exhaustivité, ...)

La distinction, donc, entre solutions plus ou moins optimales en terme de satisfaction d'un manque d'information nous ramène à une autre distinction qui est très proche de la première, à savoir celle entre:

objectifs d'information principaux (i.e. des états visés qui sont hautement importants pour un acteur, qu'il ne pourrait ou voudrait pas facilement abandonner) et

objectifs d'informations plus ou moins secondaires (i.e. des états visés qui représente pour un acteur un intérêt moins élevé et dont il pourrait ou voudrait se défaire plus facilement).

Cette distinction tient compte du fait que, pour un acteur donné, un certain type d'informations peut constituer un enjeu plus essentiel que d'autres types d'informations.

C'est dans ce sens que l'obtention de ce type d'information constitue un enjeu beaucoup plus important que l'obtention d'autres types d'informations.

Bien sûr, les deux distinctions ne sont pas indépendantes l'une de l'autre - cf.:

pour l'obtention d'une information essentielle, l'acteur est certainement plus enclin d'accepter des solutions sous-optimales (coûteuses, difficilement à obtenir, ...) que pour des informations moins essentielles,

En tenant compte de ces deux distinctions, les points suivants devront être "médités" :

les informations pouvant satisfaire "complètement" l'objectif principal possèdent une valeur, une importance plus importantes que celles qui ne le peuvent qu'incomplètement

c'est dans ce sens qu'on peut parler de documents "plus intéressants", "plus recherchés", "plus chers", possédant une valeur ajoutée plus importante que d'autres dans la mesure où ils contiennent des informations qui permettent à un agent cognitif de réaliser directement - sans détour, ... - un objectif principal : plus un document permet de réaliser complètement

l'objectif d'information principal d'un agent cognitif, plus il est cher et plus l'agent en question est près de faire de sacrifices pour l'obtenir

mais c'est également dans ce sens qu'on ne peut pas parler d'informations pertinentes ou pas pertinentes, de documents "intéressants" ou pas "intéressants" : il s'agit ici de différences graduelles liées à la structuration des objectifs d'information selon le critère "objectif principal" vs "objectif secondaire";

un cas extrême est celui où il y a absence d'informations ou encore de documents pouvant satisfaire complètement un objectif principal : dans ce cas, des informations et documents "normalement" moins, voir même peu intéressants et donc peu coûteux peuvent, par défaut, devenir des informations intéressantes et donc aussi coûteuses.

7.3) L'Enjeu des Objectifs d'Information Instables

Une autre distinction importante concerne les objectifs d'information renvoie au fait qu'un objectif d'information :

peut être défini dès le départ d'une recherche d'information (i.e. l'acteur - ou ses délégués - sait (savent) le type d'informations recherché)

mais il peut être également spécifié (modifié, resserré, ...) progressivement au fur et à mesure où l'acteur avance dans sa recherche d'information devant satisfaire son manque cognitif initial

On parle ainsi :

d'objectifs d'information pré-déterminés et d'objectifs d'information modifiables et adaptables ou encore, plus généralement, d'objectifs instables

C'est, bien sûr, le deuxième aspect qui est le plus difficile mais aussi le plus intéressant à tenir compte.

La précision/modification progressive d'un objectif d'information :

- **restriction thématique d'une topique initialement très générale**
- **restriction sur le genre de documents**
- **restriction concernant les méta-informations (les informations signalétiques)**
- **restriction sur les médias recherchés**
- **restriction sur le volume**
- **restriction concernant des paramètres "externes" (coût, temps, zone géographique, ...)**

Dans le contexte d'un service électronique de recherche d'information (on-line et/ou off-line):

- **base(s) de données de documents**
- **gestion de la base (index, mots-clés, ...)**
- **"scripts d'accès et de navigation" (programmes de recherche d'informations**
- **scripts de dialogue entre l'utilisateur et le système de recherche**
- **création de bases de données dynamiques**

Dans le contexte de la conception-production ("authoring") d'un document pouvant ou devant satisfaire à un objectif d'information cela signifie avant tout:

- **déterminer positivement l'objectif d'information, i.e. -**
 - **quel contenu (quelle topique)**
 - **en mettant l'accent (le focus) sur quel(s) thèmes**
 - **en se servant de quel(s) genre(s)**
 - **en optant pour quels parcours de développement**
 - **en utilisant quels types de médias d'expression**
 - **en utilisant quelle mise en forme (quelle composition, maquette, ...)**
 - **pour quel support**
 - **quelle quantité/volume**

- **sélectionner et utiliser des ressources de conception-production (scripts, scénarios, composants documentaires pré-établis)**

- **recherche/collecte des informations correspondantes à l'aide de la topique sélectionnée et/ou des documents qui contiennent les informations recherchées**

- **réalisation locale et réalisation suivant un scénario déterminé**

- **édition, publication, archivage, indexation.**

8) Le Propos d'un document

8.1) Une définition générale

Comme nous l'avons déjà dit, le propos est l'objectif d'information développé par et dans un document.

Le propos d'un document/d'un corpus de documents articule l'intention qui sous-tend un document/un corpus de documents, l'intention de ou des auteurs :

non seulement de communiquer telle ou telle information à un destinataire

mais aussi d'emporter l'adhésion du destinataire (la notion "adhésion" doit être entendue ici au sens large du terme, c'est-à-dire recouvrant:

*** l'adhésion au sens cognitif - la compréhension et l'évaluation positive du message par le destinataire -**

*** l'adhésion au sens émotionnel - i.e. la production d'une impression, d'une inclinaison, d'un penchant positif chez le destinataire -**

*** et l'adhésion au sens esthétique et éthique - i.e. la production d'une idée de beauté ou encore de justice chez le destinataire.**

Dans la terminologie de la rhétorique littéraire, le propos est appelé:

la volonté sémantique ("voluntas") d'un document/d'un corpus de documents (Lausberg 1961) -

terme qui exprime bien l'idée que le document au sens d'un "produit" est bien le résultat d'une série de décisions (délibérées ou non) d'un ou de plusieurs auteurs exprimant une intention - une volonté de communication.

- raison: pourquoi un intérêt pour "propos" - il y a différentes raisons:

- **élaborer des standards, des schémas à l'aide desquels on peut produire des documents nouveaux,**
- **raffiner les outils de production existants**
- **déterminer les écarts entre un objectif et le propos véhiculé (cf. communication)**
- **créer de scénarios plus sophistiqués,**
- **comprendre des formes, des interactions et contraintes typiques (à la biologie comportementale): le propos = une sorte de comportement assez complexe se composant de constituants, ...**
- **comprendre plus précisément la "perception sémantique" d'un document, i.e. sa réception et son interprétation**

8.2) La construction d'un propos

Pour prendre un exemple simple, la dépêche de presse qui annonce :

- **la démission d'un homme politique ou encore**
- **l'achat d'une société par une autre société,**

a comme propos évident d'informer ses destinataires potentiels de cette démission ou encore de cet achat.

Mais ce propos réponse sur un ensemble de décisions telles que:

- **choix des thèmes considérés les plus importants,**
- **le plus partagés avec l'"auditoire",**
- **le moins controverses,**
- **le plus clairs ne présupposant pas des connaissances particulières,**
- **les plus caractéristiques pour l'événement relaté,**
- ...

- **choix d'une "mise en scène":**
- **quel début, quel développement, quelle fin**
- **quel cadrage**
- **focalisation particulière**
- **citation - oui ou non**

- **choix d'un langage d'expression**
- ...

Toutes ces décisions peuvent être délibérées, faire partie des "automatismes" ou "standards" assumés, être plus ou moins intuitives, reposer sur une connaissance du public auquel le document est adressé, reposer sur des convictions propres à l'auteur, ...

La mise en oeuvre d'un propos, sa réalisation progressive dans un document/un corpus de documents, repose également et au même titre sur:

- **les stratégies de la mise en scène**
- **les stratégies de la textualisation**
- **les stratégies de l'utilisation des composants documentaires**

Le(s) propos d'un document existant = thématique + mise en scène discursive + textualisation.

-- bien sûr, pour des raisons diverses, on peut se contenter d'une analyse d'une des trois composants au détriment des deux autres.

La reconstruction ou encore l'explicitation du propos qui oriente un document/un corpus de documents consiste :

en une analyse évaluation de documents existants

qui procède de la "surface" du document, i.e. de la surface textuelle, visuelle, gestuelle, ... vers ses composants thématiques et discursifs (cf. Rastier à ce propos)

8.3) Propos explicites et propos implicites

Dans des documents non-littéraires, tels que les écrits scientifiques, techniques ou encore économiques:

**le propos peut se déclarer tel quel,
il peut être explicitement défini par l'auteur.**

Ce qu'il ne faut cependant pas oublier - l'exemple décrit ci-dessus en constitue une preuve - : le propos qui se déclare tel quel dans un document est néanmoins le résultat d'un ensemble de décisions de l'auteur - décisions qui "cache" le fait qu'un événement, qu'une situation particulière aurait pu être thématifiée, mise en scène et textualisée autrement.

C'est dans ce sens que le propos d'un document peut être considéré comme une contribution ou encore comme une tentative de "mise en ordre du monde" selon une certaine vision (un certain point de vue, une certaine théorie) qui est supposée d'être partagée par un destinataire (un public ou un auditoire) ou encore dont on souhaite qu'il soit partagé par le destinataire.

Ceci n'exclue pas le fait que le propos d'un document (scientifique, par exemple) vise la "vérité", c'est-à-dire une présentation et/ou une interprétation de certains événements ou situations jugée véridique par l'auteur et/ou le public.

Pour revenir au propos explicitement défini, il n'empêche cependant pas la possibilité qu'un document possédant un propos explicitement défini peut être utilisé pour satisfaire simultanément à d'autres propos -

- à des **propos plus ou moins implicites**,
- à des **propos culturellement figés et plus ou moins incontournables**
- à des **propos inavoués (inavouables)**
- etc.

Des illustrations concernant le cas des propos implicites sont, par exemple, des articles de la presse politique qui:

thématisent explicitement tel ou tel événement d'intérêt politique (visites d'état, sessions parlementaires, décisions gouvernementales, ...),

tout en développant - en parallèle ou d'une manière plus ou moins insinueuse - des arguments corroborant une idée, un jugement que le journaliste (ou une autre "autorité") peut en avoir (cf. ci-après)

En ce qui concerne le deuxième cas, les dépêches même sont un bon exemple:

L'objectif implicite est de tenir informer le destinataire de tous les événements qui sont intéressants/qui peuvent l'intéresser (donc: achat d'une société par une autre société est important, la démission d'un homme politique du pays ...)

Troisième cas: des messages dont l'objectif principal ne peut être annoncé qu'au risque d'une "perte de face", de la violation d'un tabou, d'un risque de sanctions graves, ...

.....

9) analyse et évaluation d'un document existant

9.1) La problématique de l'analyse de l'existant

Dans le chapitre précédent consacré à une brève discussion du propos d'un document, nous avons déjà rencontré les grands contours d'un cadre selon lequel peut se concevoir l'évaluation d'un document ou encore d'un corpus de documents existants.

Nous avons pu identifier également différentes raisons d'ordre plutôt pratique pourquoi on procède à l'analyse et à l'évaluation de documents existants.

Avant d'en discuter certains points, notons que l'évaluation concerne tout type de documents existants :

**écrits, graphiques, images, ...,
documents "sérieux", documents destinés au divertissement,
documents complexes et/ou simples, documents à support
traditionnel/à support électronique,
documents au sens générique (standards, ...) et documents concrets**

L'évaluation doit, bien sûr, répondre à des objectifs précis mais qui sont très variés. Voici certains objectifs importants et régulièrement demandés:

- **déterminer l'image véhiculé par un document,**
- **déterminer son adéquation par rapport à un certain objectif fixé,**
- **déterminer la qualité d'un document,**
- **extraire des modèles de production de nouveaux documents,**
- **comprendre des notions, schémas, valeurs, ... véhiculés par de documents d'une certaine classe et constituant des "opinions" (des doxas), ...**

® **L'évaluation d'un document existant (d'un corpus de documents existants) procède toujours par rapport à une norme, un "standard" –**

- **norme ou standard implicite comme c'est souvent le cas dans la communication d'entreprise,**
- **norme ou standard en général explicite, au contraire, dans le cas de la communication technique et scientifique.**

® **Ces standards sont des sorte de "standards de qualité" qui visent**

- **la bonne compréhension d'un document,**
- **une présentation du contenu tenant compte des préférences des lecteurs et/ou utilisateurs,**
- **une structuration et organisation simples du document,**
- **et ainsi de suite.**

® **Les différents standards correspondent en effet aux composants documentaires tels qu'ils sont définis dans un ou une bibliothèque de scripts sémiotiques.**

® **En d'autres termes, l'élaboration, la mise en place d'un script sémiotique répond, entre autre, à un souci d'explicitation et de définition de critères "normatifs" à l'aide desquels la "qualité" d'un document existant peut être évalué et, si nécessaire, modifié.**

® **Concrètement parlant, un script sémiotique fonctionnant comme une "norme" ou encore un "standard" se présente, comme n'importe quel autre standard, sous forme d'un document (d'une feuille jusqu'à une brochure) dans lequel sont identifiés et décrits notamment :**

- **les critères pris en compte et problématisés par le script,**
- **les procédés d'évaluation des documents existants**
- **les procédés de correction.**

En tenant compte du cadre théorique proposé ici, on peut distinguer:

- **évaluation exclusivement thématique, énonciative, rhétorique, ...**
- **évaluation tenant compte du "langage", des médias d'expression, des rapports entre différents médias,**
- **évaluation tenant compte plus spécialement de l'organisation formelle et physique, ..**
- **des composants documentaires,**
- **etc.**

Enfin, l'évaluation d'un document constitue une facette très importante dans la description des cycles de vie d'un document (description qui sera discutée dans la deuxième partie consacrée au contrat d'information):

- **évaluation de l'existant,**
- **évaluation de la production d'un document par rapport à un objectif,**
- **évaluation par rapport à ce qu'on appelle une "policy" (Etzioni)**
- **évaluation par rapport à de standards de qualité,**
- **évaluation par rapport à de standards techniques,**
- **etc**

L'évaluation de documents existants se conçoit, en règle générale, comme une étude comparative de plusieurs documents qui constituent un corpus.

Selon l'objectif d'une évaluation, on peut distinguer entre différents types de corpus:

- **corpus constitué de documents de même type que le document soumis à une évaluation, de standards, de normes, de recommandations, des exigences, ...**
- **corpus constitué par rapport à une certaine période, une zone géographique, un secteur de spécialité, ...**
- **corpus d'analyse vs corpus de validation**

9.2) Cadre méthodologique et procédures

Quant au cadre méthodologique général qui sous-tend l'évaluation, il est constitué, comme nous l'avons déjà dit, par les différents composants constituant un document ainsi que par la bibliothèque de scripts, scénarios et/ou composants documentaires concrets servant chacun comme standard d'évaluation, comme "norme" par rapport à laquelle un document est décrit.

D'une manière schématique, un projet de description-évaluation d'un document (d'un corpus de documents) doit être entendu comme un processus de solution d'un type particulier de problèmes (cf. Polya 1979) représenté par le tableau ci-après :

Problème Constituants	DONNEES	STANDARD(S)	CORRECTION
THEMATIQUE	I. 1	I. 2	I. 3
MISE EN SCENE DISCURSIVE	II. 1	II. 2	II. 3
MEDIAS DE PRESENTATION	III. 3	III. 3	III. 3
COMPOSITION FORMELLE ET PHYSIQUE	IV. 1	IV. 2	IV. 3
SUPPORT PHYSIQUE	V. 1	V. 2	V. 3
COMPOSANTS DOCUMENTAIRES	VI. 1	VI. 2	VI. 3
CONTRAINTES DIVERSES	VII. 1	VII. 2	VII. 3

La description-évaluation d'un document est constituée par une suite de tâches:

1) tâche de l'analyse de la thématique d'un document

- l'existant, le standard la correction

2) tâche de l'analyse de la mise en scène discursive

- l'existant, le standard la correction

3) tâche de l'analyse du/des code(s) d'expression(s) dont se sert le document pour véhiculer la thématique

- l'existant, le standard la correction;

4) tâche de l'analyse de l'organisation formelle et physique du document

- l'existant, le standard la correction;

5) tâche d'analyse du support physique

- l'existant, le standard la correction;

6) tâche de l'analyse des contraintes qu'existent entre les quatre composants

- l'existant, le standard la correction;

7) tâche d'analyse des composants documentaires

- l'existant, le standard la correction.

Chaque tâche procède, en principe, par :

- **la délimitation de ou des aspects du document qui constitue son objet d'investigation;**
- **l'élaboration d'une ou - au cas échéant - de plusieurs descriptions empiriques de l'aspect ou des aspects du document dont la tâche doit rendre compte;**
- **la justification et le contrôle internes de la description empirique par une théorie ou encore une méthodologie guidant la mise en place de la description empirique des aspects du document dont elle doit rendre compte;**
- **le choix d'un système de représentation visualisant la description obtenue;**
- **(si nécessaire) le choix d'un type de formalismes pour "raisonner" (inférer, résoudre un problème, déduire, ...) sur la description obtenue,**

- **la validation de la/des description(s) obtenue(s) en s'appuyant notamment sur**
 - **la validation interne (cf. évaluation de la/des description(s) par rapport au critère de la cohérence interne),**
 - **la validation inductive (cf. évaluation de la/des description(s) par rapport à des corpus non-utilisés),**
 - **la validation pragmatique (cf. évaluation de la/des description(s) par rapport aux attentes et besoins du destinataire).**

10) production et réalisation d'un nouveau document

10.1) La problématique de la production d'un document

cela signifie:

- **production traditionnellement parlant: auteur, objectif, plan qu'il réalise progressivement (i.e. conception et rédaction d'un livre, d'un article, d'un film, d'une émission, ...)**
- **production assistée par ordinateur (i.e. interactive, ...):**
- **certaines fonctions sont complètement prises en charge par un système "auteur"**
- **d'autres fonctions se réalisent d'une manière interactive**
- **une troisième catégories : fournir un cadre qui doit être adapté et rempli par l'auteur.**

Pourquoi on s'y intéresse:

- **question de compréhension en ce qui concerne la "création d'un document" comme acte "poétique": comment se définit-t-il, ses composants, sa dynamique, ...**
- **question de systématiser différentes formes de production et de "produits" que sont les documents (à des fins théoriques et/ou pratiques)**
- **questions éducatives: apprentissage, ateliers de l'"écriture", ...**
- **questions technique - juridiques: standardisation, normalisation qui concernent surtout les domaines industriels, administratifs et juridiques**
- **questions économiques: mise à jour de quantités imposantes d'informations, de documents, production de documents quantitativement importants mais à structure relativement simple et inaltérable**

Côté document cela concerne quoi:

- **structure de documents**
- **présentation de documents**
- **maquette de documents**
- **contenu de documents**
- **composants documentaires**

10.2) Le cadre méthodologique

La conception-production d'un document évolue par rapport aux trois critères suivants

- **objectif**
- **existant**
- **plans (i.e. ressources pour réaliser l'objectif à partir de l'existant)**

Parmi les ressources pour la réalisation d'un objectif, on compte bien sûr:

- **les stratégies de la thématization d'une situation donnée (i.e. les topiques)**
- **les stratégies de la mise en scène discursive**
- **les stratégies de la textualisation**
- **les types de documents existants ("scénarios")**
- **les stratégies de la définition/utilisation de composants documentaires .**

La réalisation progressive d'un objectif d'information peut être très schématiquement comprise comme:

- **sélection et adaptation d'un schéma documentaire ("scénario")**
- **sélection et adaptation de composants documentaires déjà existants,**
- **sélection et réalisation d'une topique pertinente pour thématiser un ensemble d'informations qui doivent être véhiculées par le document;**
- **sélection et réalisation d'une mise en scène discursive adéquate de l'information thématisée pour la communiquer au destinataire;**
- **sélection et réalisation d'une textualisation adéquate de l'information thématisée et mise en scène**

La spécification des tâches particulières lors de la conception et réalisation d'un document peut s'inspirer de nouveau de la logique "processus de solution de problèmes" (Polya) et, plus particulièrement du tableau ci-après:

Problème Constituants	DONNEES	OBJECTIF(S)	RESSOURCES
THEMATIQUE	I. 1	I. 2	I. 3
MISE EN SCENE DISCURSIVE	II. 1	II. 2	II. 3
MEDIAS DE PRESENTATION	III. 3	III. 3	III. 3
COMPOSITION FORMELLE ET PHYSIQUE	IV. 1	IV. 2	IV. 3
SUPPORT PHYSIQUE	V. 1	V. 2	V. 3
COMPOSANTS DOCUMENTAIRES	VI. 1	VI. 2	VI. 3
SCENARIO (DTD)	VII. 1	VII. 2	VII. 3
CONTRAINTES DIVERSES	VIII. 1	VIII. 2	VIII. 3

10.3) Simulation d'un exemple simple

Pour le moment, voyons un exemple simple.

- article économique (achat/vente)-

nous avons déjà vu:

topique = événement principal autour duquel se positionne un ensemble d'acteurs, d'autres événements, etc.

pour un article sans grandes ambitions, on peut avoir, par exemple:

- structure documentaire (scénario préétabli):

titre

résumé

paragraphe 1 : expansion de l'acte de l'achat/vente

paragraphe: description des deux acteurs

paragraphe 2: historique

paragraphe 3: cause

paragraphe 4: conséquence

paragraphe: réaction

paragraphe: réaction

encadré: graphiques - chiffres société

encadré: photo - société

...

- une topique spécifiant le fait que l'achat d'une société mets en exergue:

- **l'acte de l'achat lui-même**
- **l'acteur "société à acheter"**
- **l'acteur "acheteur"**
- **la contre-partie de la valeur de la société - le "montant"**
- **la conséquence pour la situation "emploi" dans la société à acheter.**

- cette topique générale qui constitue la "base thématique" de l'article en question se spécifie -

- **le thème "achat" se déploie en une topique définissant phases, durée, actions plus spécifiques, ... de l'achat**
- **le thème "société à acheter" se déploie en une topique définissant raison sociale, structure, activités principales, évolution, ...**
- **etc.**

- certains thèmes des topiques plus spécifiques - par exemple les thèmes "évolution", "structure interne" ou encore "activités principales" peuvent de nouveau se déployer en des topiques plus spécifiques.

L'important ici est que le travail de l'auteur d'un article relatant l'achat d'une société peut être, très schématiquement et d'une manière, bien sûr, très simplifiée, représenté comme suit:

- **sélection de la topique générale constituant la "base thématique" de l'article à réaliser,**
- **sélection , à l'intérieur de cette topique, d'un ensemble de thèmes qui seront traités dans l'articles (certains thèmes peuvent ne pas être traités: il resteront présupposés)**
- **déploiement des thèmes sélection nés en des topiques les définissant et sélection des thèmes à traiter dans l'article (processus identique à celui mentionné ci-dessus),**
- **soit répétition du processus de sélection , soit décision de l'arrêter et de considérer un thème donné comme un "primitif", comme une entité non-décomposable ou encore comme une entité suffisamment précis et clair pour qu'on puisse s'en passer d'une définition ...**
- **documentation des thèmes sélection nés avec des informations qui leurs correspondent.**